pouvait l'enfermer. Témoins les seigneurs du moyen-âge qui inféodaient jusqu'à l'air. Les fiefs en l'air n'étaient pas une

figure !

On a vu des créanciers chercher à faire saisir le cadavre de leur débiteur. La loi romaine donnant aux prêteurs, le droit de partager en autant de morceaux que de créances, et au prorata de chacune d'elles, le corps de leur débiteur insolvable, n'est pas un mensonge de l'histoire! Shakespeare n'a pas inventé Schylock!

La tenure féodale n'asservissait cependant pas tous les héritages, et par rare exception, il y avait des francs fiefs, comme il existait des hommes francs de fiefs, et qui n'étaient soumis à aucune redevance. Il était également des fiefs appelés fiefs au Soleil, parce qu'ils ne relevaient d'aucun seigneur. Vestige de la liberté antique, au nom de laquelle elle protestait, cette condition anormale, en ces siècles de dépendance universelle, causait des surprises, quand elle ne soulevait pas la colère. Un jour que Frédéric Barberousse chevauchait avec son cortége, il vit sur la route un homme assis, qui sans se lever ni se découvrir, mettait seulement la main à son chapeau. L'empereur surpris, et demandant avec colère quel était cet homme, qui ne tenait compte de la majesté impériale, il lui fut répondu que c'était un baron indépendant qui ne relevait de personne, ni des princes, ni de l'empereur...

Quelque général que fut d'ailleurs le système, il n'embrassait pas tout le régime immobilier, et n'épuisait pas tous les symboles qui se rattachaient à la propriété, la tradition par exemple! Il les transformait sans doute, mais il ne les absor-

bait pas.

La tradition de la terre se fait souvent par la terre même, souvent par l'eau et la terre. Xercès envoie demander aux Athéniens qu'ils lui livrent la terre et l'eau. La terre servait aussi comme symbole à la vindicatio romaine. Ils allaient au champ même, qui faisait l'objet du litige, y prenaient de la terre, et en portaient une glèbe à la ville devant le prêteur : sur cette glèbe comme sur le champ tout entier, avait lieu la vindicatio.